

Procès-verbal de réunion du Conseil d'établissement Lundi 2 octobre - 13h en présentiel. Local 218

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum par la direction

Le quorum est atteint

Prise des présences :

Nom	Présence	Représentant
Ouahiba Hamouche	√	Directrice CPJ
Représentants des organismes communautaires		
Aïda Berberovic	√	Promis
Jean Isseri	√	Carrefour Jeunesse Emploi
Daniel Frankman	√	Table Jeunesse
Représentants du personnel du centre Pauline-Julien		
Samira Benaïcha	abs	Enseignante
Nephtali Hakizimana	√	Enseignant
Pierre Farah	abs	Conseillère en formation scolaire (pers. profess)
Etienne Pelissier	√	Technicien en loisirs (pers. Soutien)
Représentants des élèves		
À venir		
Avenir		

2. Présentation des membres

Organismes communautaires

Mme Aida Berberovic représente l'organisme communautaire Promis et poursuit son mandat avec le CPJ.

M Daniel Frankman, représente la Table Jeunesse de Côte-des-Neiges

M Jean Isseri représente le Carrefour Jeunesse Emploi.

Personnel du CPJ

Mme Farah Pierre, conseillère en formation scolaire (pers. Profess)
M Etienne Pelissier, technicien en loisirs (pers. Soutien)
Mme Samira Benaicha, enseignante
M. Nephtali Hakizimana, enseignant

Élèves du CPJ

La nomination de 2 élèves représentants du centre est en cours. Les noms seront dévoilés à la prochaine séance du C.É où les élèves élus seront présents à la rencontre.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Proposé par Mme Aida Berberovic
Appuyé par M. Nephtali Hakizimana
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Élection de la présidence du conseil d'établissement et du substitut

Mme Hamouche, directrice du centre invite les membres à élire un ou une président(e) et son substitut.

Mme Aida Berberovic a été élue présidente du conseil d'établissement du CPJ à l'unanimité.

M. Daniel Frankman a été élu substitut à la présidence du conseil d'établissement du CPJ à l'unanimité.

Mme Hamouche félicite les membres, présidents et substituts et passe le flambeau à Mme Aida Berberovic présidente, pour animer la suite de la rencontre.

5. Adoption du procès-verbal du 9 juin 2023

Proposé par M Nephtali Hakizimana
Appuyé par Mme Aida Berberovic
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6. Dépôt du rapport annuel 2022-2023

Le rapport annuel remis au secrétariat général du CSSDM, comme le veut la LIP, a été déposé en juin dernier, cosigné par la présidence et la direction du centre Pauline-Julien. Une copie est remise aux membres.

7. Régie interne du conseil d'établissement

Dépôt du document

8. Période réservée au public

Pas de public

9. Correspondance au président du conseil d'établissement

Aucune correspondance.

ÉTUDE DE DOSSIERS

10 Dossiers d'approbation/d'adoption :

10.1 Déroulement des rencontres (début et fin des rencontres, durée, report)

Les rencontres auront lieu en présentiel. Possibilité de rencontres en virtuel si des contraintes de calendrier nous l'imposent. Les rencontres ont lieu en après-midi à 13h 30 dans les locaux du centre.

10.2 Calendrier des rencontres (cinq)

Cinq dates ont été retenues :

- 02 octobre 2023 à 13h 30
- 18 décembre 2023 à 13h 30
- 19 février 2024 à 13h 30
- 29 avril 2024 à 13h 30
- 10 ou 17 juin 2024 (selon l'échéance du budget pro forma à adopter)

Proposé par M Hakizimana

Appuyé par M Isseri

Le calendrier est approuvé à l'unanimité

10.3 Budgets de fonctionnement du C.É et de formation

Budget de fonctionnement : Le conseil d'établissement dispose de 400 \$ pour son fonctionnement et de 400 \$ pour des formations.

On propose que le budget de fonctionnement soit utilisé pour du café et des collations pour les rencontres du conseil d'établissement.

Si, au terme des cinq rencontres, le budget n'est pas épuisé, les membres conviendront d'une recommandation en faveur des élèves.

Proposé par Mme Berberovic

Appuyé par M. Frankman

Approuvé à l'unanimité.

10.3Adoption de la régie interne avec la mise à jour

Rappel des règles de fonctionnement de la Régie interne du centre Pauline-Julien.

Dépôt du document.

Un élément a été ajouté concernant la présence des membres. Si un membre s'absente à deux rencontres consécutives sans motif et sans aviser la présidence ou la direction, il est réputé avoir démissionné du conseil d'établissement du centre Pauline-Julien.

Proposé par Mme Berberovic

Appuyé par M Isseri

La proposition de mise à jour de la régie interne du C.É du centre Pauline-Julien a été adoptée à l'unanimité.

L'utilisation du budget de fonctionnement est adoptée à l'unanimité.

Budget de formation : un montant de 400\$ est disponible pour couvrir les frais de formation des membres du conseil d'établissement en lien avec le rôle des membres, la LIP et autres encadrements légaux.

11 Dossier de consultation

11.1 Formation des nouveaux membres

La direction informe les membres de l'obligation des nouveaux membres de suivre la formation pour comprendre le fonctionnement du conseil d'établissement.

La formation disponible est en ligne est en mode asynchrone.

Mme Hamouche propose d'envoyer les hyperliens pour les membres pour suivre cette formation en ligne. La proposition est accueillie favorablement.

12 Dossiers d'information

12.1 Organisation scolaire de la session septembre/octobre

Le nombre d'inscriptions référées par le MIFI est en très grande hausse, surtout pour les élèves de soir.

Voici le portrait actuel pour la session de septembre-octobre :

Session	Nb de groupes jour	Nb de groupes Soir	Nb de groupes Samedi	Projection
Juillet-Aout	32	29	-	1369 ETP
Septembre	34	30	13	1221 ETP
Octobre	34	30	13	1182 ETP

ETP réalisés en 2022-2023 = 1200.

12.2 Récupération du RDC du centre

C'est fait. Le rez-de-chaussée (RDC) est désormais opérationnel avec la récupération de 8 locaux de classes. Cela nous donne une capacité maximale de 34 locaux de classes au total.

La direction et le personnel se réjouissent de cette récupération qui permettra le rayonnement du centre et son expansion.

13. Évaluation de la rencontre

Les membres se disent satisfaits de la rencontre. Excellente rencontre, efficace. Ambiance agréable, chaleureuse.

14. Levée de l'assemblée.

Tous les points étant traités, il est proposé de lever la séance.

Proposé par M. Isseri

Appuyé par M. Hakizimana

La séance a été levée à 15h 05



Mme Aida Berberovic
Présidente du conseil d'établissement

Mme Ouahiba Hamouche
directrice du centre